CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E72110** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Raison sociale : ISO TECH NORMANDIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/04/2003

Capital : 100 000

177 RUE DU GRAND PRE
14500 VIRE NORMANDIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 448292011

Siret : 448 292 011 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 15.2154.0 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010318389504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010318389504

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 31 66 34 20 **Fax :** 02 31 66 34 21

Portable :

Responsabilité légale :
GERMIL (509 497 194) / MILON YOHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL / MILON GAETAN, LOUIS, REMY, CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.isotechnormandie.com

E-mail : f.quintin@sarl-germil.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 461 251 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7311	Isolation frigorifique (Technicité courante)	18	15/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 11:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.